

Image not found or type unknown



État des lieux tardif

Par **Lesud**, le **02/12/2021** à **12:36**

Bonjour je me trouve en désaccord avec mon ancien propriétaire.

Nous avons quittés le logement début septembre avec préavis. Mon propriétaire étant à l'étranger ma dit de donner un jeu de clefs aux voisins et de conserver l autre.

Mi novembre il me demande de donner l autre jeu aux voisins car la maison va être relouée. Une fois l Etat des lieux effectué avec les nouveaux locataires ,celui-ci me fait part de dégâts et souhaite maintenant faire un État des lieux.

Quels sont mes droits. Merci d avance